



DL CSE OLLIOULES

09/04/2024

Monsieur Le Président, Madame la DRH, Madame La Responsable des relations sociales, Mesdames et Messieurs les élus du CSE,

La Web Conférence SMC qui a eu lieu hier soir est rassurante, et nous saluons les efforts des équipes qui ont permis d'aboutir à ces contrats qui sécurisent le plan de charge de SMC, notamment sur les contrats Sous-Marins.

Cela se traduit dès aujourd'hui avec l'ordre du jour très chargé pour ce CSE qui comporte de nombreuses informations/consultations liées au casernement, et que l'on pourrait qualifier de "problèmes de riches".

Le plan de charge qui se dessine pour SMC est très soutenu, et laisse penser que pour plusieurs années, les équipes du système de combat seront mobilisées. C'est aussi le cas pour les équipes transverses : achats, gestion de site, ou encore nos RH qui relèvent quotidiennement le défi du recrutement. Nous voulons des équipes engagées, compétentes, motivées, volontaires... Nous souhaitons aussi qu'elles soient Flex-ibles, c'est-à-dire mobiles, intégrées tout en étant en télétravail (ou pas), proches mais aussi à distance (Euclide, St Mandrier). Et sur le long terme (pour un bail), et c'est pour tout de suite. Mais il ne faut pas prendre de raccourcis, c'est de l'humain dont nous parlons.

Dans ce contexte social plutôt tendu au sein de Naval Group, nous apprécions les efforts faits par la direction du site d'Ollioules pour maintenir un dialogue social de qualité et impliquer les élus du CSE dans les décisions impactant l'entreprise.

Nous sommes en effet intégrés dans les Groupes de Travail (GT) sur les modalités d'aménagement des modulaires, et l'expérimentation du Flex Office est régulièrement abordé dans les instances.

La CFE-CGC malgré de nombreux échanges sur le sujet, et des demandes répétées lors de CSSCT et de CSE, ses élus sont inquiets de ne pas voir apparaître dans les informations présentées les éléments permettant de nous rassurer sur les impacts de ces locaux sur le personnel conformément à l'article L2312-8-III du code du travail sur les conséquences environnementales de ces mesures.

Pas uniquement l'impact environnemental des bâtiments, car les contraintes de construction actuelles sont de facto appliquées, mais les contraintes imposées aux collaborateurs comme le niveau d'éclairage naturel, le niveau de transmission et de réflexion lumineuse des matériaux ou encore les émissions dans l'air intérieur. Mais aussi une étude d'impact sur les temps de trajets, sur le sentiment d'isolement et les mesures pour y remédier, pour ressouder les équipes, pour aider les managers à recréer ou maintenir la cohésion dans leurs équipes.



Les délais de consultation auraient dû commencer à la suite de la remise des informations essentielles en la matière.

Nous comprenons que les plannings sont serrés et qu'il faut avancer, mais ces actions ne doivent pas se faire au détriment des collaborateurs. Nous souhaitons donc que ces éléments nous soient présentés rapidement et que les propositions que nous avons formulées pour favoriser l'engagement des collaborateurs soient prises en compte et appliquées.

Merci de votre attention.